

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE - COVID 19

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 que nous traversons, le service de médecine préventive du Centre de Gestion de Loir-et-Cher tient à accompagner au mieux les collectivités territoriales et les établissements publics ainsi que leurs agents. Nous avons conscience que la situation vécue au quotidien par les employeurs et les agents est extrêmement stressante et dans des conditions qui ne sont pas propices au « bien-être au travail ».

Aussi, nous vous rappelons ci-après les dispositifs existants en matière de soutien et d'accompagnement psychologique :

Soutien psychologique suite à événement traumatique : convention avec France Victimes 41 :

Le Centre de Gestion de Loir-et-Cher a conventionné avec France Victimes 41, permettant ainsi d'apporter un premier niveau de réponse en proposant une prise en charge psychologique des agents en situation de stress ou de souffrance au travail suite à un évènement traumatique.

Une orientation vers un réseau de professionnels à l'écoute sera faite en fonction de la situation rencontrée, des attentes et des priorités.

Ce service est ouvert à tous les agents qui en manifesteraient la demande dans la situation actuelle liée à l'épidémie de Coronavirus.

Contact : France Victimes 41 - tél : 02 54 33 39 63

SIACI Accompagnement psychologique:

Ce service est <u>réservé aux collectivités territoriales et établissements publics adhérents au contrat groupe d'assurance des risques statutaires</u> conclu avec le Centre de Gestion.

Une condition pour l'accès à ce service : le risque maladie ordinaire devra avoir été souscrit par la collectivité territoriale ou l'établissement public. Si c'est le cas, les agents pourront appeler directement le N° dédié SIACI ACCOMPAGNEMENT : 09.69.36.06.29

Lors de l'appel, ils devront renseigner le nom de la collectivité employeur pour vérification que le risque maladie ordinaire est couvert.

En cas de difficultés à joindre ce service, contactez le service assurance statutaire à l'adresse suivante : assurances.statutaires@cdg41.org

MNT Psy - Mécénat de compétences :

Concernant l'accompagnement social:

 L'accès au service reste possible mais uniquement dans le cadre d'une <u>demande</u> formulée par mail à <u>contact@ligneclaire.fr</u> avec le motif précis de la demande dans l'objet du message. - Ceci permet aux équipes d'orienter la demande vers le bon interlocuteur.

Concernant le soutien psychologique <u>au travail</u> MNT PSY :

Rappel: il ne s'agit pas d'une ligne d'écoute d'urgence mais d'un accompagnement sur rendez-vous.

- L'accès au service reste possible mais uniquement dans le cadre d'une <u>demande</u> formulée par mail à <u>contact@ligneclaire.fr</u> avec le motif précis de la demande dans l'objet du message.
- Ceci permet aux équipes d'orienter la demande vers le bon interlocuteur.
- Ce service est extrêmement sollicité actuellement dans la mesure où il s'agit de rendezvous téléphoniques structurés (durée moyenne ¾ H).
- Il est impossible de communiquer sur l'échéance à laquelle des rendez-vous pourront être donnés.

Pour les adhérents, face à la crise sanitaire, la MNT via <u>La plateforme vyv liée au covid-19</u>, propose un accès à différentes rubriques telles que :

- La santé
- La sortie d'établissement
- La grossesse
- L'isolement
- S'alimenter

S'occuper des enfants

- Télé-travailler
- L'entraide
- Garder la forme

Enfin, durant la période de confinement (seul moyen efficace de mettre fin à l'épidémie) où les visites médicales sont suspendues, le service de médecine préventive du Centre de Gestion (médecins et infirmières) se tient à votre disposition, à l'adresse mail ci-dessous, pour faciliter la mise en œuvre des mesures sanitaires prescrites par le gouvernement et vous accompagner dans la démarche si besoin

En cas de situation individuelle particulière, et notamment de risque d'exposition de personnes fragiles, je vous remercie de faire savoir à vos agents qu'ils ont la possibilité d'entrer en contact avec un membre de l'équipe pluridisciplinaire à l'adresse mail suivante : service.medical@cdg41.org

Le service de médecine préventive du Centre de Gestion de Loir-et-Cher